



T TRAMWAY
M MÉTRO

1 CAMPUS DE LA MANUFACTURE DES TABACS | Lyon 8^e
 6 cours Albert Thomas
 6 rue Pr. Rollet
 1 avenue des Frères Lumière

2 CAMPUS DES QUAIS | Lyon 7^e

- | | |
|---|---|
| A PALAIS DE L'UNIVERSITÉ
15 quai Claude Bernard | B BÂTIMENT NEW DEAL
25 rue de l'Université |
| C ATHÉNA DUGAS
7 rue Chevreul | D IUT JEAN MOULIN
88 rue Pasteur |
| F CENTRE DE LA RECHERCHE EUGÈNE CHEVREUL
18 rue Chevreul | E MILC
35 rue Raulin |

EXISTE-T-IL UN SYSTÈME DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ DE L'UNION ?

Bilan et perspectives de 20 ans de coopération judiciaire en matière civile

Sous la direction scientifique de **Ludovic PAILLER** et **Cyril NOURISSAT**, Professeurs à l'Université Jean Moulin Lyon 3



Amphithéâtre Huvelin
Université Jean Moulin Lyon 3
 15 quai Claude Bernard - Lyon 7^e

🕒 9H-17H

17-18-19 NOVEMBRE 2021



INSCRIPTION OBLIGATOIRE:
 EDIEC: marie.brossard@univ-lyon3.fr

**Cet événement se déroulera dans le respect des règles et pratiques sanitaires en vigueur*



9 Manufacture des Tabacs
 9 Campus des Quais
 9 Campus de Bourg-en-Bresse
WWW.UNIV-LYON3.FR





EXISTE-T-IL UN SYSTÈME

DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

DE L'UNION ?

Bilan et perspectives de 20 ans de coopération judiciaire en matière civile.

Sous la direction scientifique de **Ludovic PAILLER** et **Cyril NOURISSAT**, Professeurs à l'Université Jean Moulin Lyon 3

17 NOVEMBRE 2021 8H45-17H30

8H45 | ACCUEIL

9H00 | PROPOS INTRODUCTIFS

Allocution de M. le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3, **Eric Carpano**, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Allocution de M. le Doyen de la Faculté de droit, **Hervé de Gaudemar**, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Allocution de Mme la directrice de l'EDIEC, **Frédérique Ferrand**, Professeure de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Ratio colloqui - **Cyril Nourissat** et **Ludovic Pailler**, Professeurs de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

9H30 | PREMIERS REGARDS

Présidence : **Ludovic Pailler**, Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

La notion de « système » de droit international privé, **Louis d'Avout**, Professeur de droit privé à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Regard historique sur la construction de la coopération judiciaire en matière civile, **Etienne Farnoux**, Professeur de droit privé à l'Université de Strasbourg

10H10-10H50 | Temps de discussion et pause-café

Regard de la Commission sur la construction de la coopération judiciaire en matière civile, **Marie Vautravers**, Conseillère législative à la Direction générale Justice et consommateurs de la Commission européenne

Regard de la République française, **Tania Jewczuk**, Cheffe du Département de l'entraide, du droit international privé et européen au Ministère de la Justice

Regard de l'enseignant sur la notion de système de droit international privé, **Sandrine Clavel**, Professeur à l'université Paris Saclay, UVSQ

Temps de discussion

12H30-14H00 | Pause déjeuner



I. DU POINT DE VUE DES SOURCES

Présidence : **Hugues Fulchiron**, Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Conseiller à la Cour de cassation en service extraordinaire

🕒 **14H00** | A. *Les sources internes de l'Union*

Droit primaire, **Laurence Idot**, Professeure émérite de droit privé à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Droit secondaire, **Edouard Treppoz**, Professeur de droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les lacunes du droit secondaire. L'exemple des atteintes à la vie privée, **Yves El Hage**, Maître de conférences en droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

La jurisprudence, **Hélène Gaudin**, Professeure de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole

La coordination des règlements, **Bernard Haftel**, Professeur de droit privé à l'Université Sorbonne Paris Nord

Pause-café

🕒 **16H20** | B. *Les sources externes de l'Union*

La place du droit national dans un système de droit international privé de l'Union, **Lukas Rass-Masson**, Professeur de droit privé à l'Université Toulouse 1 Capitole

La place des conventions de La Haye dans un système de droit international privé de l'Union, **Carine Brière**, Maître de conférence en droit privé HDR à l'Université de Rouen

La place des sources anationales dans un système de DIP de l'Union, **Jean-Baptiste Racine**, Professeur de droit privé à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Temps de discussion

18 NOVEMBRE 2021 🕒 **9H-17H**

II. DU POINT DE VUE DES PRINCIPES

Présidence : **Patrick Kinsch**, Avocat, Professeur à l'Université du Luxembourg

🕒 **9H00** | A. *Les principes axiomatiques*

Proximité et prévisibilité, **Malik Laazouzi**, Professeur de droit privé à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Reconnaissance et confiance mutuelles, **Emmanuelle Bonifay**, Maître de conférences en droit privé à l'Université Aix-Marseille

Temps de discussion et pause-café

🕒 **10H30** | B. *Les principes structurels*

L'uniformité des notions autonomes, **Mathias Audit**, Professeur de droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La cohérence des interprétations, **Johanna Guillaumé**, Professeure de droit privé à l'Université de Rouen

L'interprétation fonctionnelle, **Marie-Elodie Ancel**, Professeure de droit privé à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Les principes absents **Stéphanie Francq**, Professeure ordinaire de droit à l'Université Catholique de Louvain

Temps de discussion et pause-café

I. DU POINT DE VUE DES MÉTHODES

Présidence : **Jeremy Heymann**, Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 14H00 | A. Les méthodes applicables aux situations

Méthodes applicables à la création des situations, **Samuel Fulli-Lemaire**, Professeur de droit privé à l'Université de Strasbourg

Méthodes applicables à la circulation des situations, **Amélie Panet**, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Le principe du pays d'origine, **Marion Ho-Dac**, Professeure de droit privé à l'Université d'Artois

Temps de discussion et pause-café

🕒 15H50 | B. Les méthodes applicables aux décisions

Méthodes applicables à l'obtention de décisions : règles de compétence internationale (**Laurence Usunier**, Professeur de droit privé à l'Université de Cergy-Pontoise) et règles procédurales (**Kamalia Mehtiyeva**, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

Méthodes applicables à la circulation des décisions : actes authentiques (**Pierre Callé**, Professeur de droit privé à l'Université Paris-Saclay) et décisions judiciaires (**Fabienne Jault-Seseke**, Professeur à l'université Paris Saclay, UVSQ).

Temps de discussion

II. DU POINT DE VUE DES ACTEURS

Présidence : **Cyril Nourissat**, Professeur de droit privé à l'Université à l'Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 9H00 | A. Regards intérieurs

Cour de justice, **Michael Wilderspin**, ancien membre de la Commission européenne délégué à la CJUE

Discussion. CREDIP (dir. **Blandine de Clavière**, Maître de conférences en droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3)

Cour de cassation, **Sylvaine Poillot Peruzzetto**

Discussion. CREDIP (dir. **Alain Devers**, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3)

Point de vue des gens de justice : notaire (**Me Marc Cagniard**, Premier Vice-Président de la Chambre des notaires de Paris), avocat (**Me Alice Meier-Bourdeau**, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation) et huissier (**Me Mathieu Chardon**, Premier Vice-Président de l'Union internationale des Huissiers de justice)

Temps de discussion et pause-café



🕒 10H30 | B. Regards extérieurs

Table Ronde : points de vue britannique (**Emmanuel Guinchard**, Professeur à l'Université de Liverpool John Moores), tunisien (**Sami Bostanji**, Professeur de droit privé à la Faculté de droit et sciences politiques de Tunis), brésilien (**Claudia Linda Marques**, Professeure à l'Université fédérale du Rio Grande do Sul, Porta Alegre, Brasil, et **Gustavo Cerqueira**, Professeur de droit privé à l'Université de Nîmes), américain (**Yves-Edouard Le Bos**, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, contribution écrite) et chinois (**Nicolas Nord**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Strasbourg).

Le point de vue de la Cour EDH, **Fabien Marchadier**, Professeur de droit privé à l'Université de Poitiers

Regards conclusifs. **Jérémy Heymann** Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

🕒 12H30 | Fin du colloque